

LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

PLAN STRATÉGIQUE 2016-2020



MISSION

La Société du Plan Nord a pour mission, dans une perspective de développement durable, de contribuer au développement intégré et cohérent du territoire du Plan Nord, en conformité avec les orientations relatives au Plan Nord, telles que définies par le gouvernement, et en concertation avec les représentants des régions et des nations autochtones concernées ainsi que du secteur privé.

VISION

À l'horizon 2035, la Société du Plan Nord aura contribué, par son leadership, à la mise en valeur du potentiel diversifié du territoire, au bénéfice de ses populations et de tout le Québec, **dans le cadre d'un développement durable exemplaire**, selon une approche globale, intégrée, cohérente et responsable.

1

Orientation 1

LA MISE EN VALEUR DU POTENTIEL ÉCONOMIQUE

METTRE EN VALEUR DE MANIÈRE RESPONSABLE LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ DU NORD QUÉBÉCOIS AU PROFIT DES POPULATIONS QUI Y HABITENT ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC.

INDICATEURS	CIBLES
AXE : INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES	

Assurer le développement des ports stratégiques sur le territoire du Plan Nord pour répondre aux besoins de tous les utilisateurs.

- | | |
|---|--|
| » Accès aux infrastructures portuaires de Pointe-Noire, pour tous les utilisateurs | » Infrastructures portuaires de Pointe-Noire accessibles et opérationnelles d'ici à juin 2017 |
| » Volume d'affaires des infrastructures portuaires soutenues sur le territoire du Plan Nord | » Volume d'affaires aux infrastructures portuaires du territoire du Plan Nord en croissance d'ici à 2020 |

Augmenter la capacité et l'efficacité de la desserte ferroviaire entre la fosse du Labrador et le port de Sept-Îles.

- | | |
|------------------------------------|---|
| » Solution optimale définie | » Solution optimale retenue d'ici à 2018 |
| » Solution en cours d'implantation | » Solution en cours d'implantation d'ici à 2020 |

Soutenir les projets de développement d'énergies vertes pour les communautés et les entreprises.

- | | |
|------------------------------|---|
| » Plan d'action élaboré | » Plan d'action élaboré en 2016 |
| » Projet pilote réalisé | » Un projet pilote réalisé en 2017 |
| » Nombre de projets réalisés | » 3 projets supplémentaires réalisés d'ici à 2020 |

Améliorer les infrastructures de télécommunications sur le territoire du Plan Nord.

- | | |
|--|---|
| » Nombre de nouvelles communautés desservies par la fibre optique | » 5 nouvelles communautés desservies par fibre optique à partir de 2018 |
| » Nombre de volets du plan directeur de télécommunications du Plan Nord réalisés | » 3 volets complétés d'ici à 2020 |

Favoriser le partage de tout type d'infrastructures de transport et leur financement entre le gouvernement et les principaux utilisateurs.

- | | |
|---|---|
| » Orientations entérinées et en vigueur | » Orientations entérinées d'ici à décembre 2016 |
| » Nombre de projets en partenariat soutenus | » 3 projets soutenus d'ici à 2020 |

AXE : MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE DU PLAN NORD ET DANS TOUT LE QUÉBEC

Accompagner le développement d'affaires dans le cadre du développement du Plan Nord.

- | | |
|--|---|
| » Bureau de commercialisation mis en place | » Bureau de commercialisation mis en place en 2016 |
| » Activités de démarchage réalisées auprès d'investisseurs | » 3 activités de démarchage annuelles réalisées auprès d'investisseurs |
| » Nombre d'entreprises implantées ou ayant réalisé un projet sur le territoire | » 5 entreprises implantées ou ayant réalisé un projet d'ici à 2018
» 10 entreprises implantées ou ayant réalisé un projet d'ici à 2020 |

2

Orientation 2

LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS NORDIQUES

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DES COMMUNAUTÉS SUR LE TERRITOIRE DU PLAN NORD, TANT AU CHAPITRE DE LA MISE EN VALEUR DE LEUR PLEIN POTENTIEL QU'À CELUI DE LEURS CONDITIONS DE VIE.

INDICATEURS	CIBLES
AXE : ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS	

Favoriser le développement des communautés locales et autochtones.

- | | |
|---|---|
| » Nombre de projets soutenus par le Fonds d'initiatives du Plan Nord (FIPN) | » Un minimum de 8 projets soutenus par le FIPN par année |
| » Nombre de communautés ayant optimisé leur développement socioéconomique | » 3 communautés par année ayant optimisé leur développement socioéconomique |

Mesurer l'évolution démographique des populations des communautés nordiques.

- | | |
|---|--|
| » Outil développé | » Outil développé à partir de 2017 |
| » Évaluation des changements démographiques et des mouvements des populations du Nord | » Évaluation bisannuelle des changements démographiques et des mouvements des populations du Nord à partir de 2018 |

Favoriser l'emploi dans les communautés locales et autochtones sur le territoire du Plan Nord.

- | | |
|---|--|
| » Nombre d'initiatives mises en place | » 5 initiatives réalisées annuellement |
| » Nombre d'emplois créés ou maintenus à la suite de ces initiatives | |

Atténuer les effets associés au navetage aéroporté (fly-in/fly-out).

- | | |
|------------------------------|---|
| » Mesure des effets | » Première mesure des effets en 2017 |
| » Implantation d'initiatives | » Implantation d'initiatives à partir de 2017
» Deuxième mesure des effets en 2020 |

3

Orientation 3

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DISTINCTIVE DU NORD QUÉBÉCOIS EN S'ASSURANT DE METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES DEVANT PERMETTRE DE CONSACRER, D'ICI À 2035, 50 % DU TERRITOIRE DU PLAN NORD À DES FINS AUTRES QU'INDUSTRIELLES, À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ.

INDICATEURS	CIBLES
AXE : ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ	

Contribuer à la protection de l'environnement et à la conservation de la biodiversité du territoire.

- | | |
|--|--|
| » Pourcentage du territoire du Plan Nord consacré à des fins autres qu'industrielles, à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité | » 50 % en 2035, dont, 20 % d'aires protégées en 2020 |
|--|--|

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action environnemental.

- | | |
|--|---|
| » Stratégie et plan d'action élaborés | » Stratégie et plan d'action élaborés d'ici à décembre 2016 |
| » Pourcentage du Plan d'action réalisé en 2018 et 2020 | » 50 % du Plan d'action réalisé en 2018
» 100 % du Plan d'action réalisé en 2020 |

Soutenir les initiatives en matière de protection de l'environnement et de conservation de la biodiversité.

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| » Nombre de projets soutenus | » 5 projets soutenus annuellement |
|------------------------------|-----------------------------------|

4

Orientation 4

UNE GOUVERNANCE PERFORMANTE

METTRE EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ UNE GOUVERNANCE EFFICACE PERMETTANT DE RÉALISER LA MISSION DU PLAN NORD.

INDICATEURS	CIBLES
AXE : IMPLANTATION D'UNE APPROCHE GLOBALE, INTÉGRÉE, COHÉRENTE ET RESPONSABLE	

Positionner la Société du Plan Nord comme acteur clé, tant auprès de ses partenaires du territoire, qu'au Québec et à l'étranger.

- | | |
|---|---|
| » Coordination des activités des ministères et des organismes prévues dans le Plan Nord | » 12 ententes conclues avec les M/O d'ici à juin 2016 et par la suite, suivi effectué annuellement |
| » Modulation des normes et des réglementations applicables sur le territoire du Plan Nord pour tenir compte de ses réalités particulières | » 3 interventions annuellement auprès des M/O
» Maintenir un taux minimal de participation de 85 % à l'Assemblée des partenaires |
| » Participation active des populations autochtones et locales ainsi que des partenaires à la démarche du Plan Nord | » Une réunion annuelle par table autochtone active
» Taux de notoriété de la Société du Plan Nord amélioré par rapport au taux d'origine |
| » Taux de notoriété de la Société du Plan Nord | |

Favoriser l'accroissement de connaissances scientifiques et leur application au profit du territoire.

- | | |
|--|---|
| » Définition des besoins de recherche avec les acteurs concernés | » Définition des besoins de recherche avec les acteurs concernés d'ici au 31 mars 2017 et en assurer la mise à jour |
| » Mise en œuvre de l'Institut nordique du Québec | » Mise en œuvre de l'Institut nordique du Québec d'ici à 2018 |

AXE : DÉPLOIEMENT DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

Assurer une présence fonctionnelle et efficace pour l'ensemble du territoire.

- | | |
|---|---|
| » Développer la solution appropriée pour l'offre de services au Nunavik | » Offre de services implantée d'ici à 2017 |
| » Nombre de bureaux régionaux en fonction de la population desservie ou du potentiel de développement | » Maintien du nombre de bureaux régionaux en fonction de la population desservie ou du potentiel de développement |
| » Pourcentage des postes autorisés comblés | » 100 % des postes autorisés comblés à partir de 2017 |

Maintenir et développer l'expertise du personnel.

- | | |
|--|--|
| » Pourcentage des employés ayant reçu un certain nombre d'heures de formation en moyenne | » 75 % des employés ont reçu 7 heures de formation en moyenne annuellement |
|--|--|